

Service Après Vente

Effacité

L'efficacité de notre organisation nous permet d'être réactif et d'adapter nos prestations aux exigences de nos clients pour leur pleine satisfaction.

Nous présentons des solutions précises à vos problèmes d'alimentations électriques pour :

- La maintenance annuelle sur visite ou par contrat, permettant d'assurer le maintien de vos installations en parfait état de marche, augmentant ainsi la durée de vie de vos installations.
- Le dépannage industriel sur tous produits et toutes marques lié au secours électrique et à l'économie d'énergie.
- La mise en service sur site avec formation à l'exploitation de l'appareil pour un fonctionnement optimal.
- Les réparations atelier.

Moyens techniques

Pour vous satisfaire pleinement, notre Service Après Vente met en œuvre différentes solutions

- Accueil téléphonique au SAV au 03.82.88.89.90 de 8h00 à 17h30 en jours ouvrables et une astreinte téléphonique 7j/7 - 24h/24 (pour les clients sous contrat).
- Demande d'intervention par écrit soit par e-mail sav@aunilec.fr, soit par fax au 03.82.88.89.99.
- Système de lien permanent et immédiat avec les boîtes e-mail de nos techniciens leur permettant ainsi de connaître leur planning, leurs interventions de dépannage ou toutes autres urgences instantanément.
- Programmation d'une visite préalable en accord avec le service technique pour la prise de connaissance du matériel, l'évaluation des risques et l'établissement d'un plan de prévention.
- Gestion des pièces de rechanges par logiciel de GMAO (origine fabricant).
- Parcs onduleurs toutes puissances mis à disposition des clients (dépannages).
- Outillage adapté et certifié aux différents types de travaux (certificats d'étalonnage du matériel, EPI adaptés à chaque type de risque, tenues floquées et conformes ...).
- Plusieurs véhicules utilitaires équipés ainsi qu'une camionnette.
- Rapports individualisés et personnalisés pour chaque intervention.

Formation et sécurité

Afin de vous apporter la garantie de nos analyses, nous aménageons :

- Des formations continues de nos techniciens auprès d'organismes agréés (Habitations électriques, habilitations aux travaux sous tension sur batteries, habilitations aux risques chimiques, formations constructeurs, ..).
- Des formations aux divers équipements de charges.
- Des études préalables aux risques et à l'établissement de plans de prévention.

Nos techniciens disposent :

- des habilitations électriques H1V, B2V, BR, BC, BN et B2T (spécifique pour les travaux sous tension sur batteries d'accumulateurs).
- des habilitations aux risques chimiques Niveau 2.

De plus, certains de nos techniciens disposent du diplôme de Sauveteur Secouriste du Travail (SST).



Service Après Vente



De plus, notre société est certifiée MASE, système consistant à démontrer notre performance Santé, Sécurité et Environnement (SSE) à nos clients. L'application des exigences du référentiel MASE favorise l'amélioration continue de notre système de management SSE lors de prestations chez nos différents donneurs d'ordres.



Le certificat MASE permet d'assurer aux clients que les travaux sont réalisés :

- sans être source de dangers supplémentaires
- par une organisation efficace (visite préalable, analyse des risques : document unique; modes opératoires spécifiques ; EPI adaptés aux risques, sensibilisation SSE continue; ..).
- par du personnel compétent.
- par un management concentré sur les questions de Santé, Sécurité et Environnement avec un engagement constant sur ces éléments (causeries SSE, audits de terrain, veille réglementaire, ..).

Environnement

La société AUNILEC gère le traitement des déchets spéciaux (batteries, condensateurs, cartes électroniques) en étant affiliée à un organisme spécialisé dans les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques : PAPREC D3E.

Un Bordereau de Suivi des Déchets Industriels (BSDI) est systématiquement envoyé à nos clients afin de justifier le recyclage des déchets par une filiale adaptée.



Nos différentes interventions:

La maintenance : visite ou contrat

Ce sont des interventions réalisées afin de réduire au minimum les risques et les coûts pouvant subvenir suite à des pannes éventuelles des équipements.

Nos différents types d'interventions prévoient des formules qui vont de la simple visite de contrôle jusqu'à des solutions complètes comprenant interventions, remplacement des pièces de rechange et visites périodiques... adaptés à chaque client. Le contrat d'entretien vous donne la certitude d'être dépanné en priorité.



Déroulement d'une intervention :

- Vérification visuelle de l'état de l'appareil.
- Vérification des éléments mécaniques, du serrage des connexions, ...
- Contrôle des paramètres électriques.
- Essais en performance.
- Nettoyage et dépoussiérage du matériel.
- Fourniture d'un rapport d'intervention complet avec les préconisations à effectuer.

Service Après Vente

Dépannage

Nos techniciens assurent le dépannage industriel sur tous produits et toutes marques liés au secours électrique et à l'économie d'énergie tels que les onduleurs, les chargeurs de batterie, les ensembles d'énergie, les condensateurs basse tension ...

- Assistance téléphonique 24H/24 - 7J/7 proposée en option à nos clients afin qu'ils bénéficient d'un numéro de téléphone supplémentaire pour joindre un technicien AUNILEC en dehors des horaires d'ouverture du bureau : 24H/24, à tout moment de la journée, les dimanches et jours fériés,
- Intervention rapide garantie,
- Pièces de rechange de première urgence disponible en stock,
- Prêt d'appareils en location en cas de panne sur site.

Les réparations ateliers

La fiabilité de nos réparations restant notre priorité, nous appliquons systématiquement la procédure suivante :

- Diagnostic et recherche de l'origine de la panne
- Remplacement des éléments défectueux (batteries, ventilateurs, cartes électroniques, ...) après acceptation de notre devis de réparation
- Nettoyage de l'appareil
- Remise en marche et tests

Les onduleurs d'une puissance supérieure à 6 kVA sont systématiquement envoyés en atelier pour réparation afin de diminuer les coûts d'intervention.

Notre objectif :

Assurer la continuité de fonctionnement de vos installations

La mise en service sur site

Nos techniciens assurent la mise en service des appareils sur site avec formation du personnel préposé afin de transmettre les connaissances nécessaires pour un fonctionnement optimal.

Nous pouvons également intervenir afin d'assurer la déconnexion ou le déplacement d'appareils.

Déroulement d'une intervention :

- Vérification des raccordements de l'appareil
- Mise en marche et vérification
- Tests et réglages
- Formation à l'exploitation de l'onduleur avec recommandations d'usage
- Fourniture d'un rapport de mise en service
- Fourniture d'un rapport d'intervention complet avec préconisations

Les autres prestations

- La thermographie infra-rouge
- L'analyse des réseaux électriques
- Bilan de puissance

Ces 3 interventions sont détaillées sur les 2 pages suivantes.



Service Après Vente



Mesures d'harmoniques

L'intervention consiste en une analyse et un diagnostic complet des réseaux électriques: mesures d'harmoniques et de cosinus Phi.



Notions générales sur les harmoniques:

Les charges non linéaires absorbent un courant avec distorsion à cause de la présence de composants à fréquence multiple de la fréquence fondamentale. Les charges non linéaires peuvent être comparées à une surintensité qui est prélevée du système à la fréquence fondamentale et réinjectée sur le réseau aux fréquences supérieures. La forme d'onde de l'intensité, même avec distorsion, résulte également d'une période à l'autre. Cela signifie que toutes les fréquences de la forme d'onde sont des harmoniques de la fondamentale, et multiple de nombre entiers.

Les harmoniques présentes dans les usines sont générées par des appareils reconnus comme pollueurs de réseaux électriques:

- Onduleurs, redresseurs, variateurs de vitesse
- Moteurs, transformateurs
- Lampes fluorescentes, machine à souder à l'arc
- Chargeurs, alimentations à découpage...

La présence d'intensité et de tension harmonique peuvent réduire l'efficacité de fonctionnement des équipements et engendre les problèmes décrits ci-dessous:

- Détérioration des condensateurs de repasage
- Dégâts sur les appareillages
- Echauffements de transformateurs
- Surcharge du conducteur de neutre

Intérêt de la mesure d'harmonique:

Votre consommation d'électricité comporte peut-être une part importante d'énergie réactive facturée par EDF.

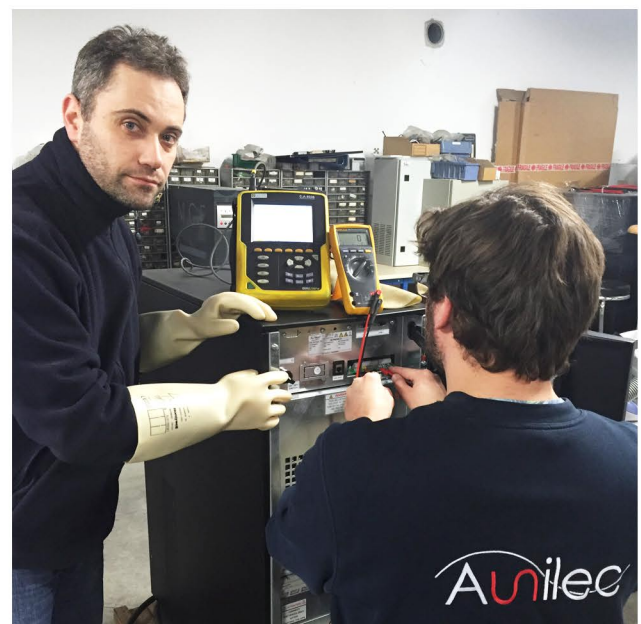
Nous avons la possibilité de:

- Diminuer substantiellement cette dépense en installant des appareils de compensation (batteries de condensateurs)
- Réduire d'une façon importante la présence de courants non sinusoïdaux dans les réseaux électriques par l'adjonction de filtres triphasés pour la réduction des harmoniques.

Les condensateurs garantissent une utilisation rationnelle de l'énergie, en réduisant les effets des courants de charges et en même temps les pertes par effet joule des différents organes de transmission de l'énergie (câbles, fusibles, interrupteurs, transformateurs).

C'est pourquoi nous vous proposons une étude complète de votre installation et réalisons des mesures sur site afin de vérifier par des moyens techniques, fiables et précis, le cosinus Phi et le taux d'harmonique avant l'installation d'un appareil de compensation adéquat qui vous permettra de réaliser des économies.

Ce contrôle s'effectue sans perturbation du fonctionnement des matériels existants.



Service Après Vente

La thermographie infrarouge

La thermographie infrarouge est avant tout une technique d'imagerie et de mesure permettant d'établir un diagnostic rapide, fiable et répétitif. Elle permet de détecter des défaillances et de suivre l'évolution éventuelle vers des phénomènes sous-jacents apportant une dégradation de l'organe considéré.

Objet de l'intervention

La thermographie infrarouge consiste en une inspection de maintenance préventive afin de déceler et d'anticiper les échauffements anormaux. Elle permet d'apporter une correction sur les installations et de garantir un meilleur fonctionnement:

- Mettre en évidence, dans les infrastructures électriques en charge, des échauffements pouvant avoir diverses origines: mauvaises connexions, surcharges, déséquilibre de phases, contacts défaillants ...
- Prévoir et éviter : des dégradations de matériels coûteux, des arrêts de production, des pertes d'exploitation, des incendies ...
- Apporter des éléments de décision permettant de réaliser les interventions correctives, et d'anticiper, sur d'éventuels travaux à réaliser, puisque identifiés.
- Faciliter la maintenance des installations électriques (gain de temps et de sécurité)

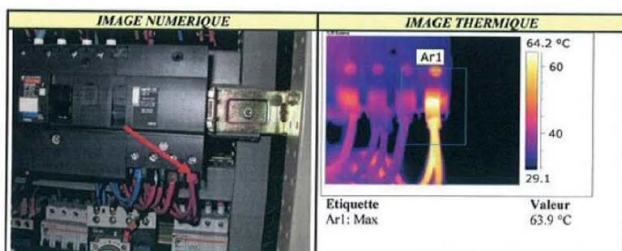
Exemple de rapport d'intervention:

Diagnostic

Echauffement en aval du disjoncteur, au niveau de la phase 3

Délai d'intervention

Priorité 2 (Action urgente)



Cible :

La thermographie infra rouge cible les armoires électriques, les postes de transformation, les rails d'alimentation, ...

L'objectif est de mettre en évidence des défauts de serrage des bornes, d'usures de contact, de sous-calibrage de conducteurs, de déséquilibre de phases, de serrage sur l'isolant, d'isolant détérioré.

Intérêt de la thermographie :

Elle permet ainsi d'améliorer les actions de maintenance préventive à partir de l'établissement d'un historique technique, de fonctionnement et ainsi de réduire les coûts d'entretien.

Elle doit donc apporter les éléments de décision pour une réparation qui pourra être planifiée. Le but étant de détecter le plus tôt possible la défaillance d'un organe avant qu'une dégradation réelle entraîne des mesures correctives longues et coûteuses.

De plus, l'intervention est réalisée par un technicien qualifié et habilité pour évoluer en sécurité sur site et en environnement sous tension.

Nos tarifs comprennent le forfait d'intervention ainsi que la remise d'un rapport accompagné des images numériques et thermiques avec les diagnostics et les degrés d'urgence pour la remise en état du matériel.

Service Après Vente



Etendue des prestations dans le cadre d'une visite ou d'un contrat de maintenance

Les prestations entrant dans le cadre des opérations normales d'entretien sont définies ci-dessous :

- Vérifier que l'équipement est dans un état physique satisfaisant, qu'il n'y a pas de conditions exceptionnelles pour l'environnement ou autres conditions qui pourraient l'endommager ou affecter ses performances.
- Vérifier que le débit dans l'utilisation n'excède pas le dimensionnement de l'équipement.
- Vérifier que la tension de sortie de l'appareil est correcte.
- Vérifier que les raccordements du réseau d'alimentation et à l'utilisation sont corrects (section et nature des conducteurs, serrage des connexions, ...).
- Vérifier, si possible, que la régulation est correcte en faisant varier le débit de l'appareil grâce à l'utilisation.
- Vérifier et ajuster la tension de floating.
- Contrôle de la température du local batteries.
- Vérifier que les batteries sont dans un état physique satisfaisant (inspection visuelle des éléments) et qu'il n'y a pas de conditions exceptionnelles pour l'environnement ou autres conditions qui pourraient les endommager ou affecter leurs performances.
- Contrôler et noter la tension des batteries durant la décharge.
- Lorsque le chargeur n'est plus en limitation, vérifier et ajuster la tension d'égalisation.
- Vérifier que les raccordements à la batterie sont corrects (section et nature des conducteurs, serrage des connexions, ...) et nettoyage si nécessaire.
- Vérifier l'état des connexions entre éléments et leur serrage.
- Mesurer les tensions individuelles des éléments si nécessaire
- Vérifier que les lampes, voyants, appareils de mesure et organes de commande fonctionnent correctement (face avant de l'équipement).
- Vérifier que le réseau d'alimentation est correct (tension, ordre des phases).
- Vérifier les circuits auxiliaires et annexes de l'appareil.
- Vérifier l'état des composants accessibles à l'intérieur de l'armoire: température des composants de l'appareil à l'intérieur de l'armoire, contacts des bornes et connexions ...
- Vérifier le bon fonctionnement des circuits d'utilisation connectés à l'appareil.
- Dépoussiérage de l'ensemble.
- Remplir le rapport d'intervention donnant les observations majeures et la faire signer par le client.

Notre préoccupation,
c'est vous !



Une demande, un seul numéro: **03.82.88.89.90**